

LES DIFFERENTS AXES D'ACCOMPAGNEMENT

Educatif : Le quotidien est le support privilégié de l'accompagnement éducatif de l'enfant à travers tous les actes de la vie courante. Il est rythmé par tous les aspects qui constituent la vie d'un enfant et adapté à la singularité de sa situation.

Un projet personnalisé est élaboré pour l'enfant accueilli. Il est construit avec le jeune et sa famille. Il est adapté à sa situation et composé d'objectifs réalisables.

Autonomie : L'accompagnement des enfants vers leur autonomie est un objectif essentiel de notre mission éducative. Il s'agit d'accompagner le jeune vers une autonomie physique mais aussi intellectuelle, morale, sociale et relationnelle, en toute sécurité.

Thérapeutique : Nous veillons au quotidien et tout au long du placement au bien-être psychologique de l'enfant et favorisons, au maximum, et dans la limite de nos moyens, les conditions de vie le permettant. L'objectif de cet accompagnement est de soutenir l'enfant dans l'élaboration des étapes de sa vie, la compréhension de son placement, de favoriser son expression ...

Médiations thérapeutiques : Elles sont proposées aux jeunes, encadrées soit par des professionnels en interne, soit par des vacataires extérieurs, représentant des espaces contenant, suffisamment sécurisés pour que l'enfant puisse y déposer son angoisse et se poser (sophrologie, bricolothérapie, sport, théâtre, musique, potager, atelier conte...). Elles permettent au jeune de renforcer son estime de soi, développer sa créativité, de « faire du commun », d'expérimenter le « vivre ensemble ». Elles permettent aussi d'aborder, de façon indirecte, des éléments de son histoire et d'accompagner celui-ci dans la compréhension de ces éléments...

Médical : La santé est un besoin fondamental de l'enfant. Elle fait partie intégrante du travail quotidien des professionnels. La référente santé, en complémentarité des autres professionnels, veille au bien-être physique de l'enfant.

Des ateliers sont mis en place et permettent d'aborder avec les jeunes différents thèmes autour de la santé et du bien-être. Ils peuvent être collectifs ou individuels.

Scolaire et professionnel : Tous les enfants sont scolarisés à l'extérieur de l'établissement, répartis au sein d'une vingtaine de structures avec lesquelles s'est tissé un partenariat étroit. Le travail scolaire est encadré le soir par les éducateurs de groupe et complété par l'action de bénévoles, ce qui permet un accompagnement plus individualisé.

Selon l'orientation scolaire du jeune, celui-ci est accompagné par l'éducateur référent dans sa recherche de stages ou d'apprentissage afin de préparer son insertion professionnelle. L'implantation de l'établissement en zone semi-urbaine facilite cette recherche et ce suivi auprès des différents employeurs potentiels, de par les liens de proximité instaurés.

Social et culturel : L'établissement souhaite permettre aux jeunes accueillis une ouverture à la culture et aux loisirs de l'environnement local et découvrir de nouveaux centres d'intérêt et de nouvelles relations. Les enfants ont la possibilité de s'inscrire à une activité de loisirs à l'extérieur. En dehors de l'aspect thérapeutique, des activités sont aussi proposées à l'interne (activités manuelles, balades, sport, cuisine...).

Socialisation :L'établissement a une responsabilité de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté à l'égard des jeunes qu'il accueille.

L'une de nos missions est de donner/redonner des repères, un rythme de vie « classique » et sécurisant aux enfants. Tous les moments de la vie quotidienne sont alors organisés et structurés en fonction de leur âge avec des règles de vie sur chaque groupe ainsi que des règles « inter-groupes » qui ont été élaborés avec les enfants.

Le travail de socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté s'effectuent également à travers toutes les expériences que les jeunes peuvent faire au sein des réseaux où ils sont inscrits et de leur environnement.

Participation :Dans le quotidien, il s'agit d'associer enfants et parents à toute décision les concernant, notamment, à l'élaboration du projet personnalisé et du document individuel de prise en charge, dans la limite de leurs possibilités et de notre mission de protection mais aussi dans tout le fonctionnement et l'organisation de l'établissement.

Bien-être : Le bien-être physique et psychique de l'enfant est recherché dans toutes les dimensions de sa vie et à travers tous les axes précédemment cités, allant des besoins physiologiques au besoin de s'accomplir.

Parentalité : Si la prise en charge concerne en premier lieu l'enfant, il s'agit également d'accompagner les parents dans la résolution des difficultés à l'origine du placement et de les solliciter pour une collaboration. Cettedernière se fait selon les possibles et toujours dans le respect de l'intérêt de l'enfant à travers différents supports (ateliers, entretiens, accompagnements spécifiques...).

L'établissement, en aucun cas, n'a pour vocation de se substituer à ce que les parents peuvent et savent faire.

Vous pouvez retrouver le détail du contenu des axes dans le Projet d'Etablissement disponible en téléchargement.